

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,

Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle.

Khoutbah n°886

Discours du vendredi 16 septembre 2016 correspondant au 14 dhou l-Hijjah 1437 de l'Hégire

L'éducation musulmane, le rôle de la famille et de l'enseignant

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le louons, nous demandons que Allah nous preserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres, celui que Allah guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'il est le dieu unique et n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable, ni d'opposant, ni d'équivalent. Il est Allah Celui Qui est unique, qui n'est pas un corps et n'a besoin de rien, Celui Qui n'engendre pas et Qui n'est pas engendré, Celui Qui n'a nul équivalent.

Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, est l'esclave de Allah et Son Messager, celui qu'Il a élu et qu'Il agréé le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, qu'il a bien transmis le message, s'est acquitté de ce qui lui a été confié et qu'il a porté le message à la communauté, que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué un de Ses prophètes. Ô Allah honore et élève davantage en degré et accorde Tes bénédictions à notre maître Mouhammad ainsi qu'à tous ses frères prophètes.

Esclaves de Allah, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de Allah, Al-[^]Aliyy Al-[^]Adhim, alors faites preuve de piété à Son égard et craignez-Le. Allah ta[^]ala dit dans Son Livre Honoré :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ ﴾

[sourat At-Tahrim / 6] (ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou gou 'anfouçakoum wa'ahlïkoum nara waqoudouha n-naçou wal-hïjarah) ce qui signifie : « **Ô vous qui êtes croyants, préservez-vous ainsi que vos familles d'un feu dont le combustible est fait d'hommes et de pierres.** »

Notre maître ^Aliyy, que Allah l'agrée, a dit dans l'exégèse de ce verset : « *Apprenez et enseignez à vos familles le bien* » [rapporté par Al-Hakim dans Al-Moustadrak, ainsi que Al-Bayhaqiyy dans Chou^abou l-'Iman]. Le bien, c'est-à-dire la science de la religion.

Ainsi, c'est un devoir pour nous, chers frères de foi, d'apprendre les jugements de notre religion et d'enseigner à nos enfants les sujets de la religion dont ils ont besoin. C'est grâce à la religion que quelqu'un se préserve, lui-même et ses enfants, du châtimeut de Dieu au Jour du jugement.

Notre Messenger honorable *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* nous a indiqué l'importance du rôle qu'il convient que la famille assume, et que l'enseignant et l'éducateur assument envers les enfants. Il nous a indiqué la grande responsabilité qui incombe à la famille et à tous ceux qui veillent sur des enfants, sur une famille ou sur un groupe de gens.

Le Prophète ^alayhi *s-salatou was-salam* a dit :

((كَلُّكُمْ رَاعٍ وَكَلُّكُمْ مَسْئُولٌ عَنْ رَعِيَّتِهِ))

[rapporté par Al-Boukhariyy dans son *Sahih*] (*koulloukoum ra'in wakoulloukoum mas'ouloun ^an ra'ïyyatih*) ce qui signifie : « **Chacun d'entre vous assume une responsabilité et chacun d'entre vous aura des comptes à rendre sur ses responsabilités.** »

Chers frères de foi, le fait d'éduquer les enfants et de les faire grandir sur l'Islam correctement fait partie des sujets les plus importants et les plus éminents sur lesquels notre religion de droiture insiste et auxquels elle nous encourage. Tout cela afin que nos enfants soient des individus vertueux qui agissent correctement, qui réussissent et évoluent dans une société saine, régie par la justice, la croissance, le développement et le succès.

Or tout cela ne peut avoir lieu qu'avec l'enseignement des préceptes de l'Islam, des croyances et des Lois, des bons comportements et des conduites exemplaires de l'Islam.

L'enfant est donc tel un bien confié à ses parents. Si un homme veut éduquer son enfant, il l'éduquera conformément aux excellents comportements. Il l'habitue à dire la vérité et il lui interdiera de mentir. Il l'habitue à préserver sa langue et lui interdiera de la salir en faisant la médisance, en colportant des paroles pour semer la discorde, en insultant, en maudissant et en portant atteinte à l'honneur des musulmans.

L'enfant est influencé par ses parents ; s'il voit en eux du bien, il marchera sur cette voie et aimera le bien. Mais s'il voit en eux du mal, très souvent, il grandira sur une mauvaise voie, au point qu'il aura des difficultés à s'en débarrasser quand il sera plus âgé.

C'est pour cela qu'il convient d'habituer l'enfant aux bons comportements et aux meilleurs des habitudes par ses paroles et par ses actes.

La première des choses qu'il convient de présenter à l'enfant, c'est l'enseignement de la croyance musulmane et ce qui s'y rapporte, comme la connaissance de Dieu et de Son Messager. Il a ainsi été rapporté de *Joundoub Ibni ^Abdi l-Lah*, que *Allah* l'a agréé, qu'il a dit : « *Nous étions au côté du Prophète salla l-Lahou ^alayhi wasallam alors que nous étions de jeunes enfants proches de la puberté, nous avons appris les règles de la foi avant d'apprendre le Qour'an, puis nous avons appris le Qour'an grâce auquel nous avons augmenté en foi.* » [rapporté par *Ibnou Majah* dans ses *Sounan*.]

Et le *hafidh* *^Abdou r-Rahman Ibnou l-Jawziyy*, a dit : « *La première des choses qu'il convient de présenter, c'est une introduction concernant la croyance, qui englobe la preuve de la connaissance de Dieu soubhanah, et dans laquelle on rappelle ce qu'il est indispensable de savoir. Ensuite, on lui enseigne les devoirs, puis la mémorisation du Qour'an, puis on lui fait entendre le hadith¹.* »

C'est pour cela que ce qui est prioritaire dans l'éducation musulmane, c'est d'insister sur l'enseignement de la croyance. Les mosquées étaient les premières des écoles pour enseigner la croyance, le *Qour'an* et le *hadith*, pour enseigner ce qui est licite et ce qui est interdit, pour enseigner les règles de comportement et les bons caractères. De même que les *kouttab*, les *zawiyyah* et ce qui est semblable comme les différents types d'écoles, les *madraçah*, qui insistaient dans leur enseignement et leur programme sur la croyance musulmane, munissant leurs étudiants d'une science qui les protège contre n'importe quel égarement ou n'importe quelle déviation.

Parmi les plus importants des sujets que nous a indiqué le Prophète de la bonne guidée, *Mouhammad salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, il y a le fait d'ordonner à nos enfants d'accomplir la prière et de leur en enseigner les Lois une fois qu'ils ont atteint sept années lunaires.

Allah ta^ala dit :

﴿ وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِالصَّلَاةِ وَاصْطَبِرْ عَلَيْهَا ﴾

[*sourat Taha / 132*] (*wa'mour 'ahalaka bis-salati wastabir ^alayha*) ce qui signifie : « **Donne l'ordre à ta famille d'accomplir la prière et persévère à l'accomplir.** »

Et le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((مُرُوا أَوْلَادَكُمْ بِالصَّلَاةِ وَهُمْ أَبْنَاءُ سَبْعِ سِنِينَ))

[rapporté par *Abou Dawoud* dans ses *Sounan*] (*mourou 'awladakoum bis-salati wahoum 'abna'ou sab^i sinin*) ce qui signifie : « **Ordonnez à vos enfants d'accomplir la prière alors qu'ils ont sept ans lunaires.** »

¹ *Ibnou l-Jawziyy* a dit cela dans son livre *Al-Hath-thou ^ala Hifdhi l-^ilm*.

Il est indispensable d'habituer les enfants à accomplir cette adoration éminente, qui est la meilleure des œuvres après la croyance en Dieu et en Son Messager *salla l-Lahou ^alayhi wasallam*, et ceci depuis leur plus jeune âge, dès lors qu'ils ont atteint le discernement.

Si le tuteur n'arrive pas à assumer cette tâche d'enseignement, il mandate un enseignant qui craint Dieu, qui craint pour sa religion et qui se chargera de lui enseigner les Lois de la religion et de l'éduquer.

En ce qui concerne les sciences théoriques comme les mathématiques ou les sciences pratiques comme la médecine ou l'ingénierie, les sciences techniques comme la menuiserie ou la ferronnerie, l'Islam a ordonné, mais d'une obligation communautaire, d'apprendre ces sciences-là. Mais du fait que la science de la religion, surtout la science de la croyance, est la meilleure et la plus prioritaire des sciences à obtenir, et du fait que c'est la science qui sauve du châtement de *Allah* dans l'au-delà, l'éducation musulmane insiste beaucoup plus sur cette science et sur le fait de l'appliquer.

Les savants ont classé l'obtention des sciences en devoir personnel et en devoir communautaire.

L'obligation personnelle, c'est ce qu'il est un devoir personnel pour tout individu responsable de connaître, comme la science de ce que l'on doit connaître dans l'immédiat, à savoir la part indispensable de la science de la religion, c'est-à-dire les sujets de la croyance comme l'exemption de *Allah* de l'endroit et des semblables, l'exemption des prophètes de ce qui n'est pas digne d'eux, et les Lois comme la prière, le jeûne et les transactions.

Quant à l'obligation communautaire, si elle est accomplie par certains musulmans, les autres en sont déchargés. Ce n'est donc pas une obligation, pour chaque individu personnellement, d'être ingénieur ou d'être médecin, mais c'est une obligation communautaire.

Sans oublier que les plus réputés des médecins, des ingénieurs, des mathématiciens et autres grands spécialistes apparus dans la communauté musulmane, beaucoup d'entre eux étaient des savants dans la religion également. Ce qui indique que celui qui apprend la science de l'Islam et en approfondit sa compréhension, sa raison ne faiblit pas et son intellect ne se fige pas, comme le prétendent les gens hostiles à la religion.

Mon frère musulman, que tu sois père chez toi ou enseignant dans ton école, veille à suivre la voie de droiture, la voie saine dans l'éducation des enfants et des élèves, et évite-leur la déviation du droit chemin et de la vérité. Sois attaché à la religion pour qu'à leur tour ils grandissent sur l'attachement à la religion et sur l'attachement à ses principes.

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.acbb.be

Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles
Rue d'Anderlecht 146, 1000 Bruxelles Tél. : 02/502.92.34